

## LES JARDINS OUVRIERS

Leur origine date de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle où les mutations provoquées par l'évolution industrielle ont généré une masse ouvrière. Ce sont des terrains souvent non constructibles que les patrons et les villes mettent à la disposition des ouvriers pour :

- améliorer leurs conditions de vie par autosuffisance alimentaire,
- procurer des loisirs en les éloignant des estaminets.

Leurs utilisations ont varié au fil du temps :

- pendant les périodes de guerre comme aide alimentaire,
- sous le régime de vichy : comme valeur familiale et terrienne,
- à partir de 1970 : aspect social et familial d'où la nouvelle appellation « jardins familiaux ».

## LES JARDINS FAMILIAUX

Le Code Civil définit le jardin familial comme une parcelle de terrain que son exploitant cultive personnellement en vue de subvenir aux besoins du foyer. Mais pas que :

- c'est un enclos de culture souvent intra muros qui permet la valorisation du patrimoine paysager de la ville,
- un lieu impersonnel : pas de maison, ils sont tous identiques, c'est la présentation de soi,
- un lieu de convivialité, de mixité sociale et d'échange sur le partage de la même terre.

## LES JARDINS FAMILIAUX DE LA VILLE DE LIMOGES

Au nombre de quatre, propriété de la ville, ils couvrent 61 800 m<sup>2</sup>, pour un coût d'aménagement de 1,320 M€ financé à hauteur de 60 % par la ville, 20 % par la région, 20 % par l'Europe :

- Beaubreuil en 1995 : 112 parcelles pour 15 237 m<sup>2</sup>
- Val de l'Aurence en 1996 : 42 parcelles pour 9 400 m<sup>2</sup>
- Val de l'Auzette en 1997 : 68 parcelles pour 20 695 m<sup>2</sup>
- La Bastide en 2005 : 61 parcelles pour 12 200 m<sup>2</sup>

Chaque parcelle mesure en moyenne 200 m<sup>2</sup>, est équipée d'un cabanon de 4 m<sup>2</sup> environ, avec sous-compteur d'eau et bac de récupération des eaux de 800 litres, sauf à l'Auzette où l'eau est fournie gratuitement par une fontaine.

Est prévue l'installation sur chaque site d'un local technique, d'une salle de réunion et de sanitaires.

Le prix annuel est de 20 € d'adhésion, 45 € de location, 17 € de forfait d'eau pour 10 m<sup>3</sup>.

Chaque site dispose d'une association qui :

- désigne les locataires en priorité aux revenus modestes, habitant le quartier dans des logements collectifs et qui figurent sur une liste d'attente,
- engage les locataires à respecter les règles de bon voisinage, de ne pas utiliser d'engrais chimiques et pratiquer le compostage.

Chaque année, un prix récompense le plus beau jardin.

***Jardins familiaux du Val de l'Aurence***

**M. JEANROT Gilles**  
13 allée Le Gréco  
87100 Limoges  
Tél : 06.34.16.60.49

***Jardins familiaux du Val d'Auzette - St Lazare***

**M. KRÜGER Gilles**  
42 rue Domnolet Lafarge  
87000 LIMOGES  
Tél : 07.62.60.33.27

***Jardins familiaux de Beaubreuil***

**M. PRINCEAU Christian**  
Maison des Associations  
4 allée Fabre d'Eglantine  
87280 LIMOGES  
Tél : 06.29.84.00.59

Email : [associationjardinsbeaubreuil@gmail.com](mailto:associationjardinsbeaubreuil@gmail.com)

Permanences à la Maison des Associations tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois

***Jardins familiaux de la Bastide***

**M. BAKHALLOU M'Barek**  
Centre Social  
5 rue Georges Braque  
87000 LIMOGES  
Tél : 05.55.38.36.02

Permanences tous les jeudis de 15 h à 17 h